

Courriel adressé à Mr HENNEGUELLE et Mme OUDIN Société ENEL Green Power

Bonjour

Je me présente Mr BONAL .

Je réside au TRELMEE, à MARCILLE RAOUL, et fait partie de l'Association APSE.

A la suite d'une nouvelle implantation d'un mât de mesure près de chez nous en sommes venus à nous poser quelques questions.

Personne dans notre entourage n'a été informé de cette installation.

J'ai pour ma part autorisé un technicien d'une société Nancéenne à installer un sonomètre pendant une dizaine de jours sans avoir la moindre information sur le projet, me contentant d'un simple appel téléphonique de celui-ci pour me demander ma collaboration.

Nous savons qu'un projet de 7 éoliennes est prévu entre MARCILLE et FEINS.

Ceci amenant à 3 les parcs éoliens autour de l'étang du Boulet classé NATURA 2000.

Donc nous aimerions savoir :

- Y a-t-il un planning prévisionnel sur les études faites et sur le dépôt du permis de construire ?
- Des réunions de concertation et des réunions publiques d'informations sont-elles prévues ?

Si oui, le seront-elles à des heures raisonnables pour que les familles travaillant en journée puissent s'y rendre ?

- Il y aura t'il création d'un comité de suivi ?
- Quelles sont les hauteurs prévues, on entend parler de 125,150, voir 180 mètres !
- Aurons-nous les résultats des mesures acoustiques (en langage décodé !)
- Comment les riverains seront-ils associés à votre projet ?
- Des mesures compensatoires seront-elles prévues, et si oui lesquelles ?

Sur ce point, des implantations forestières sont- elles prévues dans l'étude budgétaire pour compenser ce que nous appellerons une pollution visuelle ?

Dans l'attente de vos réponses à toutes nos interrogations.

Cordialement

Didier BONAL